

# Un entretien exclusif avec M. Haroun Tazieff

*Il est bien connu qu'un colloque se déroule souvent au pas de charge pour les organisateurs qui doivent faire face, en dépit de toutes les précautions prises, à des difficultés de dernière heure. Les maîtriser afin d'alléger la tâche de chaque conférencier et d'assurer le confort des participants et des exposants, est bien leur principal souci.*

*A Grenoble, nous avons eu la chance de compter sur la présence effective de l'insaisissable explorateur pour toute la durée du colloque. Aussi tenons-nous à le remercier ici, d'avoir prêté une attention soutenue aux brillants et jamais ennuyeux exposés et illustrations sur des phénomènes qui l'intéressent toujours au plus haut point.*

*Nous laissons la primeur de son allocution d'ouverture et de ses interventions, en ne les publiant pas, aux seuls participants présents qui l'ont écouté attentivement et chaleureusement approuvé.*

*En revanche, il nous est particulièrement agréable de vous livrer ci-après l'opinion et les réponses de M. Tazieff aux questions qui nous tenaient le plus à cœur.*

R. SCHAFFNER



M. Haroun Tazieff et M. Victor Davidovici\* deux inséparables.

\* Président de l'Association Française du Génie Parasismique.

**XYZ** — Pensez-vous que, pour l'emploi de la topographie dans les mesures de déformation d'ouvrages ou de mouvements de terrain par exemple, des règles doivent être imposées ; au besoin par la loi ?

**H.T.** — Certes, l'emploi de la topographie dans le suivi de la déformation des ouvrages, ou de leur vie, est une technique fondamentale de la prévention du risque. Dans quelques cas spécifiques des règles existent. Ce serait cependant une très bonne initiative de la part de votre association d'établir, en cette matière, une réglementation exhaustive.

**XYZ** — Cette réglementation devra-t-elle prévoir la vérification par un organisme indépendant, des contrôles effectués par celui qui crée le risque ?

**H.T.** — Je pense que l'application des règles, ainsi que la vérification des installations à risque, devraient s'effectuer dans l'esprit des procédures d'assurance de la qualité ; une approche assez récente existe en matière de génie civil.

**XYZ** — Les résultats de ces différents contrôles devraient-ils être communiqués à certains organismes ? Ou mieux, être portés à la connaissance du public ?

**H.T.** — Le respect rigoureux de la vérité a toujours été ma ligne de conduite. Dans la société d'aujourd'hui, une transparence maximale est plus que souhaitable.

**XYZ** — Certains résultats ne devraient-ils pas conduire à des interdictions formelles ?

**H.T.** — Certes oui, encore faudrait-il avoir la certitude de la validité des résultats. Des vérifications contradictoires sont parfois nécessaires avant d'en arriver à une interdiction formelle.

**XYZ** — *Le rôle de la topographie dans la localisation des risques technologiques — Transport et stockage des fluides, contrôles des fuites des produits toxiques.*

**H.T.** — La fuite des produits toxiques peut intervenir à la déformation des ouvrages provoquée aussi bien par des phénomènes naturels que par l'intervention de l'homme.

La topographie peut jouer un rôle important dans la localisation précise des conduites et mettre en évidence les zones instables qui pourraient entraîner la rupture de ces conduites.

**XYZ** — *La représentation cartographique des plans d'exposition aux risques (PER) doit être complète :*

— *Localisation des phénomènes physiques - avalanches, glissements de terrains, inondations, états des carrières souterraines, oscillations du niveau des nappes liquides, etc...*

**H.T.** — En principe, les plans d'exposition aux risques comportent tous ces renseignements qui pourront être utilisés : en génie civil pour l'aménagement du territoire, la prévention des catastrophes, par les organismes d'assurance et par dessus tout pour l'information du public ; la transparence !!!

**XYZ** — *Que pensez-vous des précautions nécessaires à la prévention des désordres géotechniques et hydrauliques (Banques de données, simulations...)?*

**H.T.** — Quelle que soit l'origine du désordre, nous ferions un grand pas en avant dans la prévention du risque, si toutes les données disponibles étaient concentrées dans une "banque". Notre savoir se trouverait ainsi

enrichi ; c'est le principe même de la "spirale" de la qualité.

**XYZ** — *Au point de vue risques sismologiques, que pensez-vous des exigences topographiques dans la construction parasismique ?*

**H.T.** — Il y a lieu d'insister sur l'intérêt de disposer d'un "état zéro" pour les ouvrages importants ; l'auscultation préalable pourra compléter utilement cette image.

Bien entendu, ce sont les auscultations périodiques qui permettent de suivre la vie de l'ouvrage.

**XYZ** — *Quelle est la principale conclusion que vous tirez de ce Colloque ?*

**H.T.** — Je suis moi-même un homme de terrain et mes rencontres avec les participants à ce Colloque ont été de ce fait très intéressantes ; nous nous sommes en effet vite compris.

Les hommes de terrain sont les premiers à subir, ou à ressentir, les conséquences éventuelles d'une prévention insuffisante. Ce sont eux, donc vous et nous, les mieux placés pour participer très en amont à l'établissement et la mise en application des règles de la prévention dans le sens le plus large du terme.

**XYZ** — *Pour aboutir à une concentration des connaissances et des moyens, une collaboration entre organismes professionnels et scientifiques est-elle souhaitable ?*

**H.T.** — Nous assistons actuellement en France, et dans le monde, à une éclosion de multiples organisations scientifiques et professionnelles concernées par les risques technologiques et naturels.

Je ne puis que me réjouir de cette situation et je souhaite ardemment qu'une collaboration étroite et efficace s'instaure entre toutes et leur permette d'essayer d'éviter dans toute la mesure du possible "l'inévitable".

*Propos recueillis par MM. Bailly, Schaffner, Vincent.*

M. Haroun Tazieff est actuellement âgé de plus de 72 ans. Ingénieur agronome et géologue de formation ; à partir de 1937 il a exercé successivement les fonctions suivantes :

Assistant d'université en Belgique, Ingénieur aux mines et Géologues du Congo Belge, Expert de l'UNESCO.

— Chargé de cours dans différentes Facultés de France et de Belgique ;

— Maître de recherches, puis Directeur de Laboratoire au CNRS ;

— Commissaire aux Risques Naturels Majeurs, Délégué aux Risques Majeurs ;

— Secrétaire d'Etat aux Risques Naturels et Technologiques Majeurs.

Actuellement Chargé de Mission par le Ministre de l'Environnement.

M. Tazieff et auteur et co-auteur de plus de 108 publications, dont 84 de vulcanologie, et producteur de nombreux films en courts métrages et deux longs métrages.

L'AFT tient à la disposition de ses membres la liste complète des principales missions accomplies et des publications dont est l'auteur ce distingué "homme de sciences et de terrain".